

la CSDM bâtit l'avenir

Foire aux questions *La qualité de l'air intérieur et le PQAI*

Qu'est-ce que le PQAI?

Le Programme sur la qualité de l'air intérieur (PQAI) de la CSDM, lancé en mai 2012, agit sur tous les aspects qui peuvent influencer la qualité de l'air intérieur dans les établissements pour fournir un environnement sain, favorable au travail du personnel et à la réussite des élèves. Le PQAI est divisé en deux volets : le volet préventif (inspection des bâtiments, déploiement de méthodes de prévention et entretien) et le volet d'intervention (travaux après sinistres ou problèmes répertoriés).

Tous les établissements sont inspectés : les situations qui pourraient nuire à la qualité de l'air intérieur sont décelées et nous planifions, le cas échéant, les travaux à réaliser.

Qu'est-ce que la qualité de l'air intérieur?

L'air que nous respirons, à l'intérieur comme à l'extérieur est composé en partie d'oxygène, mais aussi de plusieurs autres gaz (CO₂, radon, etc.) et de particules (poussière, bactéries, moisissures, etc.) pouvant être considérés comme des contaminants chimiques ou biologiques. À l'intérieur d'un édifice, ces éléments varient d'un endroit à l'autre en fonction de différents facteurs. On dit que la qualité de l'air intérieur est bonne lorsque la quantité de contaminants est en dessous des normes établies et qu'elle offre un milieu sain aux usagers.

Le contrôle de la température, du taux d'humidité ou encore de l'aération caractérisent aussi l'air intérieur: ces éléments sont intimement liés au confort du personnel et des élèves.

Quels sont les facteurs qui influencent la qualité de l'air intérieur?

La qualité de l'air intérieur d'une école varie chaque jour, chaque saison également, en fonction de différents facteurs comme l'historique du bâtiment (moment de la construction, travaux effectués, sinistres comme des infiltrations d'eau, etc.), son état, sa ventilation, l'entretien ménager, ses occupants et leurs activités, etc.

Est-ce que la qualité de l'air de mon école est bonne?

Si la CSDM croit que la qualité de l'air intérieur n'est pas adéquate dans une école, elle mandate des spécialistes pour procéder à une investigation et trouver des solutions si un problème est

décelé. La CSDM s'assure aussi d'informer en priorité le personnel, les parents et les élèves de l'école lorsque la situation est problématique.

Quels sont les symptômes à surveiller?

Chaque personne réagit de façon différente aux contaminants de l'air ambiant. Même si plusieurs n'ont aucune réaction, certaines personnes sont toutefois plus sensibles. Les symptômes les plus fréquemment observés sont : l'irritation des muqueuses du nez, de la gorge et des yeux, la toux, les maux de tête, les infections du système respiratoire, etc.

Attention : plusieurs de ces symptômes sont aussi liés aux allergies et aux virus saisonniers comme le rhume et la grippe. Mieux vaut consulter un médecin pour obtenir un diagnostic.

Que dois-je faire en cas de symptômes qui me semblent liés à la qualité de l'air?

Consultez un médecin. Si le diagnostic est lié à la qualité de l'air d'une école, informez la direction afin qu'elle puisse assurer le suivi nécessaire avec la Commission scolaire.

Comment puis-je aider à maintenir une bonne qualité de l'air?

Un milieu de vie sain signifie un milieu propre et non encombré, un milieu dont on prend soin. La qualité de l'air intérieur des établissements concerne donc toutes les personnes qui fréquentent l'école : employés, élèves, partenaires et visiteurs. Chacun doit prendre ses responsabilités pour assurer un environnement sain, sécuritaire et favorable à la réussite des élèves et au bien-être des employés comme :

- respecter le code de vie de l'école, notamment la partie reliée au respect de l'environnement et de la qualité de l'air
- ranger ses effets personnels et libérer les rebords des fenêtres pour faciliter la tâche du personnel d'entretien
- conserver la nourriture dans la boîte à lunch, dans un lieu prévu à cet effet
- mettre les déchets aux poubelles et les matières recyclables dans le bac de récupération
- aux toilettes, tirer la chasse d'eau pour éviter les débordements
- respecter la politique d'ouverture des fenêtres (dans les écoles qui n'ont pas de système de ventilation, aérer le plus souvent possible en ouvrant les fenêtres, et les refermer avant de quitter).



**Commission
scolaire
de Montréal**